

# )) Communiqué de Presse

## Aménagement

# Ouverture de l'aire d'accueil des gens du voyage

**En novembre, les gens du voyage pourront séjourner sur l'aire d'accueil prévue à cet effet. Ce projet, engagé depuis février 2006, a pour objectif de faciliter l'accueil de ces familles pour une durée déterminée.**

En conformité avec la loi du 5 juillet 2000, la Municipalité a choisi de construire une aire d'accueil des gens du voyage qui ouvre en novembre. Dans le cadre de la mise en place de cet équipement, plusieurs actions d'information et de sensibilisation sur les gens du voyage ont été menées. Ainsi, en novembre 2006, un conseil de quartier avait permis de présenter ce projet aux habitants du quartier Espérances/Arts. Une sensibilisation à la culture tzigane avait été alors menée grâce à une exposition de photos et un concert. Puis en février 2007, les directeurs des accueils de loisirs de la ville ont suivi une formation *Faciliter l'accueil des gens du voyage*. Il y a un an, une semaine culturelle tzigane avec spectacles, concerts, expositions sur cette communauté avait connu un grand succès.

### Un fonctionnement organisé

Cette aire de passage ermontoise peut accueillir jusqu'à dix familles pour une durée de six mois maximum ; neuf mois peuvent être accordés afin de faciliter la scolarisation des enfants. Les voyageurs doivent s'acquitter d'un droit de place et payer leurs consommations d'eau et d'électricité. Chaque emplacement dispose de compteurs individualisés. Des blocs sanitaires ont également été installés. Un règlement intérieur régit les rapports des usagers entre eux et avec la Municipalité.

### Un gestionnaire de l'aire

Pour le bon fonctionnement de cet espace, la Municipalité a missionné un gestionnaire de l'aire d'accueil dont le rôle est multiple : accueillir, informer les familles et assurer un contact permanent avec elles. Ce gestionnaire doit également s'assurer du bon fonctionnement des installations, faire respecter le règlement intérieur, percevoir le paiement des droits d'usage ainsi que celui du gaz et de l'électricité. Pour garantir le respect des règles d'hygiène et de sécurité, l'aire d'accueil bénéficie également d'un agent de maintenance à mi-temps et d'un service régulier de ramassage des ordures ménagères.

L'ouverture de cette aire d'accueil est prévue pour début novembre.



**Direction de l'Action Sociale et  
du Centre Communal d'Action  
Sociale**

**Mairie bâtiment A**

**100 rue Louis Savoie - BP 40083 -  
95123 Ermont Cedex**

**01 30 72 38 50**